



# ARMISSAN

# VIE DU VILLAGE

Le bulletin d'information officiel de la commune d'Armissan



Chères armissannaises, chers armissannais,

Je souhaite commencer cet éditorial en me réjouissant de l'ouverture du Coin Baguette et en adressant à Christophe et à toute son équipe nos vœux de réussite dans cette belle entreprise. Après la fermeture de l'ancien dépôt de pain, c'est Carole, notre épicière, qui a pris le relais (elle continue d'ailleurs), et je tiens à lui rendre un hommage chaleureux.

Notre commune poursuit son chemin avec constance et dynamisme. Plusieurs chantiers sont actuellement engagés, qu'il s'agisse de la rénovation énergétique de l'école, de la transformation du court de tennis en terrain multisport, de la réfection de différentes rues ou encore de la création d'un nouveau parking rue des Vignes. Vous trouverez dans ce bulletin une brève présentation de chacun de ces chantiers.

Au-delà de ces travaux, deux dossiers majeurs mobilisent notre attention : la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la rénovation du clocher de l'église. La révision du PLU est conduite avec l'appui d'un bureau d'études afin d'adapter notre territoire aux enjeux futurs. Par ailleurs, un appel de fonds est lancé pour sauver le clocher de l'église, patrimoine précieux de notre commune et symbole de notre histoire collective.

Connaissez-vous les EDPM (Engins de Déplacement Personnel Motorisés) ? La plaquette jointe vous informera des bonnes pratiques en matière d'utilisation de ces véhicules que l'on voit de plus en plus dans nos rues.



Gérard Lacombe,  
Maire d'Armissan

## Numéros Utiles

Mairie : 04 68 45 33 41  
 Police Municipale :  
 06 85 31 90 43  
 ALAE - Centre de Loisirs  
 07 50 55 75 60  
 Ecole R. Cassin :  
 06 45 60 36 81  
 L'Agence Postale  
 Communale :  
 04 68 48 45 33

Enfin, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour la confiance accordée au fil des années. Ensemble, nous avons fait avancer notre village et je suis convaincu que les projets en cours continueront à renforcer son dynamisme et son attractivité. Après une réflexion approfondie, j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Ce choix personnel, mûrement réfléchi, n'enlève rien à mon engagement actuel pour notre commune, que je continuerai à servir avec sérieux et détermination jusqu'au terme de mon mandat. Souhaitons aussi que la campagne électorale à venir soit constructive et que nous soyons très nombreux à voter. Bonnes fêtes à toutes et à tous,

Le Maire  
Gérard Lacombe

## Centre de loisirs : un été d'aventures et un automne plein de frissons

Affaire suivie par M. Lacroux

Le centre de loisirs a une nouvelle fois été le théâtre de rires, de découvertes et d'imagination débordante. Les enfants ont partagé des moments riches en créativité et en convivialité, portés par l'enthousiasme des équipes d'animation.

### Un été haut en couleurs

Du 7 juillet au 1er août, 57 enfants ont participé aux activités estivales, organisées autour de quatre grands univers : le Pays Imaginaire, l'Océan d'Ariel, la Jungle et le Monde d'Alice. Ces thèmes ont permis de stimuler la créativité, la coopération et l'autonomie, tout en offrant le plaisir de jouer ensemble. Jeux d'eau, ateliers manuels, projets artistiques et grands jeux collectifs ont rythmé ces semaines ensoleillées et dynamiques.

### Octobre : la semaine des Petits Monstres

Du 20 au 24 octobre, 36 enfants ont plongé dans l'ambiance d'Halloween avec la Semaine des Petits Monstres. Ateliers créatifs, histoires fantastiques, déguisements et décos ont permis une immersion ludique et rassurante dans un univers qui fascine toujours autant les plus jeunes. Malgré une météo capricieuse, l'équipe a su proposer un programme varié et chaleureux, garantissant de beaux souvenirs.

### Un beau bilan

Entre aventures estivales et frissons d'automne, les enfants ont vécu des moments de partage et de joie qui resteront dans les mémoires. Le centre de loisirs remercie les familles pour leur confiance et attend les petits aventuriers pour de nouvelles animations.

Le prochain rendez-vous est fixé en avril 2026 avec une semaine placée sous le signe de la magie et de l'imaginaire, autour du thème : Harry Potter.



# Conseils Municipaux

Affaire suivie par G. Lacombe



## Conseil du 3 juillet 2025 :

Les principaux points délibérés sont :

- Approbation de l'acquisition par la commune et de la rétrocession à l'Office Public de l'Habitat « Domitia Habitat » de l'immeuble sis 4 impasse du château vieux en vue de sa réhabilitation et de la création de 3 logements de type T3 et T4.
- Cession à Habitat Audois pour sa réhabilitation de l'immeuble sis 9 rue Jean Jaurès.
- Recherche de financements pour la réfection du clocher de l'église : l'église étant un bâtiment communal, son entretien est à la charge de la commune. Le clocher nécessite des travaux à faire rapidement. La Fondation du Patrimoine sera sollicitée pour lancer un appel aux dons pour financer ces travaux.
- Présentation du logiciel acquis pour faciliter la gestion informatique du cimetière.
- Renouvellement de la convention pour l'instruction des autorisations des droits du sol.
- Adhésion à une convention d'accompagnement par le SYADEN, Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique, pour accompagner la commune dans le projet de mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture de l'école communale René Cassin.

Le SYADEN est par ailleurs désigné comme personne morale organisatrice pour la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective patrimoniale : la finalité de cette opération étant de répartir la production du générateur solaire lié aux panneaux photovoltaïques en toiture de l'école sur plusieurs compteurs communaux afin de réduire la facture de fourniture d'électricité pour la commune.

- Les festivités de la fête Nationale seront organisées en commun avec le RCPA.

## Conseil du 7 juillet 2025 :

Le Conseil Municipal d'Armissan s'est réuni le 7 juillet 2025 pour délibérer sur l'attribution des marchés de travaux pour la rénovation énergétique et la mise aux normes du groupe scolaire René Cassin. Compte tenu de la nature des travaux, le marché a été scindé en 13 lots. La Commission d'Appel d'Offre s'étant réunie l'après-midi pour l'analyse des propositions, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution des marchés en fonction des décisions de la CAO.

## Conseil du 7 octobre 2025 :

Les principaux points délibérés sont :

- Approbation de l'embauche en CDD d'un agent contractuel pour renforcer le service administratif communal pour faire face à une surcharge de travail liée aux différents projets en cours (travaux de rénovation de l'école, révision du PLU, voie verte, travaux de voirie ...) en surcroît des tâches régulières.
- Approbation du versement d'une aide de 1 000 € à l'association « Aude Solidarité », en soutien aux audiois sinistrés dans les communes impactées par l'incendie du 9 août 2025.
- Demandes de subventions : approbation des demandes de subvention pour le financement des projets en cours.
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des Services Publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement pour l'exercice 2024 ainsi que du rapport annuel sur le prix et la qualité des Services Publics de prévention et de gestion des déchets pour l'exercice 2024.
- Approbation de l'Adhésion à la collecte et valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (C.E.E.) et de l'Adhésion à l'assistance mutualisée par le SYADEN auprès des communes pour la gestion et le recouvrement des redevances dues par les opérateurs télécom ou les sociétés liées à eux.
- Approbation du paiement des heures supplémentaires réalisées par les agents municipaux, sachant que les agents pourront également (au choix) récupérer ces heures, et que les heures supplémentaires réalisées devront au préalable avoir été approuvées par M. le Maire.
- Approbation de l'attribution au bureau d'études URBADOC Badiane du marché de révision du Plan Local d'Urbanisme après analyse par la commission dédiée des offres reçues.

# Comité Communal Feux de Forêts

## CCFF La Clape

Affaire suivie par F. Talandier



Comme chaque année, le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) La Clape — qui regroupe les communes d'Armissan, Salles-d'Aude et Vinassan — s'est mobilisé dès le mois de juin pour assurer la surveillance du massif face à un risque incendie particulièrement élevé. Les conditions météorologiques, associées à un arrêté préfectoral restreignant l'accès au massif de La Clape, ont conduit les bénévoles à reprendre leur activité courant juin et à renforcer leur présence sur le terrain.

Rappelons que la prévention des incendies concerne chacun d'entre nous. Durant l'été 2025, l'Aude a été frappée par des incendies de forêt dévastateurs, notamment l'incendie du massif des Corbières. Respecter les restrictions d'accès, éviter tout geste pouvant générer une flamme ou une étincelle, et signaler immédiatement tout comportement dangereux, ce sont des réflexes simples mais essentiels pour protéger notre massif de La Clape.

Cette année, le CCFF La Clape a été doté d'un nouveau véhicule, indispensable pour assurer des patrouilles plus efficaces et circuler dans les secteurs difficiles d'accès. Cet investissement a été rendu possible grâce à un financement croisé : 80 % pris en charge par le Département et 20 % par les communes d'Armissan, Salles-d'Aude et Vinassan. Il s'agit d'un outil supplémentaire pour renforcer la protection du massif et soutenir le travail des bénévoles.

Pour l'ensemble de cette longue saison DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) qui a débuté le 15 juin 2025 pour se terminer le 25 septembre 2025, et pour les 3 communes, le "DANGEL La Clape", constitué d'un binôme de 2 bénévoles, a patrouillé 104 jours pour un total de 832 heures et a parcouru 11937Km.

Le CCFF Armissan a pour sa part patrouillé 49 jours pour un total de 378 heures et parcouru 5560Km.

Face au risque très sévère d'incendie, nous avons sollicité et obtenu de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer un véhicule de prêt pour une période de 7 jours, toujours armé par un binôme de 2 bénévoles. Le temps et les kilomètres parcourus viennent s'ajouter aux totaux précédents.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, chaque été, consacrent temps et énergie à la sécurité de nos habitants et à la préservation de notre patrimoine naturel. Leur engagement mérite d'être salué et encouragé.

### Rejoindre le CCFF La Clape

Le CCFF La Clape fonctionne exclusivement grâce à l'engagement de bénévoles.

Que vous disposiez de quelques heures par semaine ou ponctuellement, votre participation est précieuse !

Être bénévole, c'est agir concrètement pour la protection de notre environnement après avoir reçu une formation adaptée

✉ Pour rejoindre l'équipe ou obtenir des informations, contactez : [mairie@armissan.fr](mailto:mairie@armissan.fr)

# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

## Des actions au service de la solidarité et du lien social

Affaire suivie par J. Portelli

### Prévention Seniors : la Gendarmerie à nos côtés

La brigade de la Maison de Protection des Familles, accompagnée de l'Espace Seniors départemental, est venue à la rencontre de nos aînés pour une réunion d'information consacrée à la prévention. Les échanges ont porté sur les arnaques les plus courantes, les bons réflexes à adopter et les moyens de se protéger au quotidien. Pendant près de deux heures, témoignages et conseils pratiques ont permis de renforcer la vigilance de chacun. Ce moment, à la fois utile et rassurant, a été très apprécié par les participants.

### Goûter festif des Seniors : un bel après-midi de convivialité

Début novembre, la salle communale a accueilli un goûter festif organisé pour nos seniors. L'ambiance était au rendez-vous grâce à Gilles et aux Shows Girls qui ont animé l'après-midi avec musique et danse.



### Vente de brioches : la solidarité en action

La traditionnelle vente de brioches a une nouvelle fois démontré la générosité des habitants. Grâce à la mobilisation de chacun, la somme de 1 791,20 € a pu être reversée à l'association AFDAIM. Cet élan solidaire témoigne de l'attachement de notre village aux valeurs de partage et de soutien. Un immense merci aux bénévoles et aux acheteurs qui, ensemble, font vivre la solidarité au quotidien.

### Permis Jeune : un coup de pouce pour les 16–25 ans

Le CCAS poursuit son engagement auprès des jeunes en les accompagnant dans l'obtention du permis de conduire. Une aide financière est accordée aux candidats ayant réussi l'examen du code et réalisant 35 heures de bénévolat au sein d'une association du village. À ce jour, 14 dossiers ont été déposés et 5 jeunes ont déjà bénéficié de ce dispositif. Cette initiative représente une belle opportunité pour s'engager dans la vie associative tout en gagnant en autonomie.

# Les chantiers en bref

Affaire suivie par D. Challine

La commune poursuit activement ses projets d'aménagement afin d'améliorer le cadre de vie de chacun. Plusieurs chantiers sont actuellement en cours ou programmés dans les prochains mois :

## Rénovation énergétique de l'école

La deuxième phase des travaux est en cours et la livraison reste prévue pour Janvier 2026. Les salles déjà rénovées offrent désormais un meilleur confort acoustique et thermique, au bénéfice des élèves et des enseignants.

### Square Magali David

Une table de ping-pong vient compléter les équipements déjà présents : aire de jeux pour enfants, parcours sportif, table de pique-nique et boîte à livres. Ce nouvel aménagement renforce l'attractivité de ce lieu de convivialité.



### Travaux de voirie

En janvier, plusieurs rues seront concernées : la rue du Presbytère, le chemin de Trialbe (de la rue de Pérignan au chemin de Goundy) ainsi que la rue de Largelle. Ces interventions visent à améliorer la circulation et la sécurité.

### Nouveau parking rue des Vignes

Le parking existant sera aménagé en janvier afin de doubler le nombre de places disponibles. Une réponse concrète aux besoins croissants de stationnement dans ce secteur.

### Terrain multisport

Le court de tennis communal sera transformé en terrain multisport, permettant la pratique de diverses disciplines et favorisant l'activité physique pour tous les âges. Cet espace convivial et sécurisé sera en libre accès. Les travaux ont débuté fin novembre.



Terrain Multisport - Photo non contractuelle

# Révision du Plan Local d'Urbanisme

Affaire suivie par G. Lacombe et A. Navarro

La commune d'Armissan dispose depuis 2005 d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit les possibilités d'occupation des sols à l'échelle du territoire de la commune. Le PLU a déjà subi quelques adaptations par l'intermédiaire d'une révision simplifiée et de trois modifications mais n'est plus, aujourd'hui, adapté aux objectifs de développement de la commune et aux attendus règlementaires.



La procédure de révision qui a été lancée le 25 novembre 2025 par délibération du conseil Municipal, a pour objectif de renouveler la réflexion sur l'aménagement et le développement durable du territoire dans son ensemble et de déterminer un projet adapté aux enjeux environnementaux, paysagers, économiques et touristiques.

Cette révision doit permettre aux élus de définir les contours de la commune pour les 10-15 ans à venir. Dans cette démarche, le Conseil Municipal est assisté par le bureau d'études UrbaDoc Badiane. Pendant toute cette procédure de révision qui durera environ 2 ans, le dossier de concertation et un registre destiné à recueillir les observations éventuelles sont mis à la disposition du public à la Mairie. Vous trouverez également toutes ces informations sur le site de la commune [www.armissan.eu](http://www.armissan.eu) rubrique Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme.

## Associations : un village qui bouge, porté par des bénévoles engagés

Affaire suivie par A. Plaisant

Sport, culture, solidarité, loisirs, patrimoine... À travers leurs activités variées, les associations du village contribuent chaque jour à faire vivre notre commune. Leur engagement, souvent discret mais toujours essentiel, crée du lien, anime le territoire et offre à chacun — petits et grands — des occasions de se rencontrer, de pratiquer, de découvrir et de s'épanouir.



Cette richesse associative, nous la devons d'abord aux bénévoles, qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur passion. Grâce à eux, le village bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dense, capable de proposer un éventail d'activités rarement observé dans des communes de taille similaire. Leur dynamisme fait de notre commune un lieu où il se passe toujours quelque chose.

Pour faciliter l'accès à toutes ces informations, la Municipalité met cette année à disposition un outil pratique : le "P'tit Mémo des Associations", un annuaire complet répertoriant l'ensemble des associations intervenant sur la commune. Coordonnées, activités, contacts... Vous y trouverez tout ce qu'il faut pour rejoindre une structure, inscrire un enfant, découvrir un nouveau loisir ou simplement soutenir le travail de ces collectifs qui font battre le cœur du village.

Ce mémo est distribué avec le bulletin municipal, afin que chaque foyer puisse facilement s'y référer.



# Agenda

## Décembre 2025

Vendredi 5 : Causeries de la Clape [ACDC – Coeur de Clape] Salle Micheu

Vendredi 5 : Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Samedi 6 : Journée Téléthon & Soirée Hommage Jackie Carrière - Salle des Fêtes

Vendredi 12 : Atelier Ludothèque [Ludothèque d'Armissan] Salle Jackie Carrière

Samedi 13 : Marché de Noël [Mairie] Salle des Fêtes

Mercredi 31 : Réveillon [Comité des Fêtes] Salle des Fêtes

## Janvier 2026

vendredi 9 : Vœux du Maire [Mairie] Salle des Fêtes

vendredi 16 : Atelier Ludothèque [Ludothèque d'Armissan] Salle Jackie Carrière

vendredi 16 : Vœux des donneurs de sang - Salle des Fêtes

## Février 2026

samedi 7 : Loto [Ecole] Salle des Fêtes

vendredi 13 : Atelier Ludothèque [Ludothèque d'Armissan] Salle Jackie Carrière

samedi 21 : Concours Pétanque [Les boules de la Clape] Stade Club House

## Mars 2026

dimanche 15 & 22 : Élections Municipales

### La parole au groupe Armissan Autrement

À l'approche des prochaines échéances municipales prévues en mars 2026, plusieurs initiatives citoyennes voient le jour à Armissan afin de réfléchir collectivement à l'avenir du village. Parmi elles, le groupe « Armissan Autrement 2026 », conduit par Lionel Albert, propose des temps d'échange et de rencontre avec les habitants.

Depuis le mois de septembre, des membres de ce collectif vont à la rencontre des Armissanaises et Armissanais afin d'écouter leurs idées, leurs besoins et leurs propositions pour le futur du village. Ces échanges ont pour objectif de mieux comprendre les attentes locales et d'enrichir la réflexion sur les projets à venir.

À partir du mois de novembre, des permanences seront tenues chaque samedi matin dans le village. Ces rendez-vous permettront à chacun de venir s'informer, poser des questions ou simplement échanger sur la vie locale et les projets possibles pour Armissan. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de dialogue ouvert et constructif autour des enjeux du territoire, dans un esprit de proximité et de participation citoyenne.

L'été 2025 a été marqué par un risque incendie particulièrement élevé dans notre région. La préservation de notre environnement, et notamment du massif de la Clape, demeure une priorité pour tous. Armissan Autrement exprime sa volonté de contribuer à la sécurité collective, en favorisant une meilleure prévention et en veillant à ce que chacun puisse continuer à profiter de nos espaces naturels en toute sécurité.

Dans le même esprit de vivre ensemble, il convient de remercier chaleureusement le Comité des Fêtes, ainsi que la Cave d'Armissan et l'ensemble des associations et bénévoles qui ont animé notre été par leurs événements, leurs initiatives et leur engagement. Ces moments de convivialité renforcent le lien social et participent pleinement à la vitalité de notre village.

Les Elues et Elus d'Armissan Autrement.